ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Nièvre

DIRECTION DES SERVICES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA NIÈVRE

Pièce jointe n°1 : FICHE ÉCOLE - INDEMNITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES
Année scolaire : 2020- 2021

NOM DE L'ÉCOLE :

Actions relevant du projet d'école ou d'un projet particulier et donnant droit à l'obtention d'indemnités péri-éducatives.

ACTION n°

Objectif en référence au projet d'école ou au projet particulier :

Contenu :

Domaine : □ Sportif □ Culturel □ Nouvelles technologies
□ Autre, à préciser ……

Nombre d'enfants concernés : …… Fréquence : …… Durée : ……

ACTION n°

Objectif en référence au projet d'école ou au projet particulier :

Contenu :

Domaine : □ Sportif □ Culturel □ Nouvelles technologies
□ Autre, à préciser ……

Nombre d'enfants concernés : …… Fréquence : …… Durée : ……

Certifié conforme le
Le directeur / La directrice

Avis de l'IEN sur la conformité des actions :